

<http://clg-bethune-sully-henrichemont.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article57>



Adhésion à l'AS

- UNSS AS - Adhésion -



Publication date: mercredi 19 février 2014

Copyright © Collège Béthune Sully Henrichemont - Tous droits réservés

Adhésion à l'AS

Pour s'inscrire à l'Association Sportive du Collège, il faut :

[-] une **autorisation parentale**

[-] un **certificat médical**

Ces 2 documents obligatoires sont à demander au professeur d'Education Physique.

La licence est **gratuite** pour les élèves (coût pour l'AS de 18 euros par élève). L'**engagement** de l'élève à l'une des activités est donc **motivé et réfléchi et l'assiduité est requise**.

Nous encourageons les familles bénéficiant de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) à nous fournir une attestation de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) afin de nous faire rembourser du prix de leur licence.

L'inscription est possible tout au long de l'année.